

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: RTU ECD {FROM BATCH NO. 0611032}

Numéro d'enreg. REACH: EXEMPT - MIXTURE

Code stock: 061

UFI: 41VU-GPT3-YJ0A-G6ND

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Nettoyant et désinfectant pour évaporateurs de climatisation PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Aspen Pumps France (Siege social)

Aspen Pumps France,
353, Allée des Vergers,
76360 Barentin, France

Tél: +33 (0) 1 43 57 21 33

Email: ventes@aspenpumps.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): Institut National de Recherche et de Securite +33 (0) 1 40443000
Centre Antipoison et de toxicovigilance de Nancy + 33 (0) 3 83225050

Centre Antipoisons / Antigif Centrum +32 (0) 70 245 245.

Advanced Engineering Ltd (24hr) +44 (0) 1256 854318

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315

Effets indésirables: Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RTU ECD {FROM BATCH NO. 0611032}

Page: 2

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H315: Provoque une irritation cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Pictogrammes de danger: GHS07: Point d'exclamation



Mentions d'avertissement: Attention

Conseils de prudence: P261: Éviter de respirer les aérosols.
P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280: Porter des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Ingrédients dangereux: AMINES, C12-18 (EVEN NUMBERED) - ALKYLDIMETHYL, N-OXIDES

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

AMINES, C12-18 (EVEN NUMBERED) - ALKYLDIMETHYL, N-OXIDES - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119489396-21-0002

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
931-341-1	-	-	Acute Tox. 4: H302; Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318; Aquatic Acute 1: H400; Aquatic Chronic 2: H411	<1%

Ingrédients non classée:

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RTU ECD {FROM BATCH NO. 0611032}

Page: 3

CHLORURE DE DIDÉCYLDIMÉTHYLAMMONIUM

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
230-525-2	7173-51-5	-	Acute Tox. 4: H302; Skin Corr. 1B: H314	<1%

NON-IONIC SURFACTANT:

-	68991-48-0	-	Eye Irrit. 2: H319	<1%
---	------------	---	--------------------	-----

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 5 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion: Ne pas provoquer le vomissement. Rincer la bouche avec de l'eau. Si le blessé est conscient, lui donner immédiatement 1/2 litre d'eau à boire. Consultez un médecin.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque de douleur et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Risque de douleur violente. La vision peut devenir floue. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Prévoir des bains oculaires sur les lieux. Ne pas provoquer le vomissement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RTU ECD {FROM BATCH NO. 0611032}

Page: 4

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Ne tenter aucune action sans avoir préalablement enfilé des vêtements de protection appropriés - voir la section 8 de la FDS. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe. Oter tous les produits incompatibles conformément aux instructions décrites dans la section 10 de la fiche technique de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés. Laver le site de déversement à grande eau. Éviter toutes les matières incompatibles dans la procédure de nettoyage - voir la section 10 de la FDS. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité pour la méthode de mise au rebut appropriée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Nettoyant et désinfectant pour évaporateurs de climatisation PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides).

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RTU ECD {FROM BATCH NO. 0611032}

Page: 5

DNEL/PNEC

Ingrédients dangereux:

AMINES, C12-18 (EVEN NUMBERED) - ALKYL DIMETHYL, N-OXIDES

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Cutanée	11 mg/kg bw/day	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Inhalation	15.5 mg/m ³	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Cutanée	5.5 mg/kg bw/day	Les consommateurs	Systémique
DNEL	Inhalation	3.8 mg/m ³	Les consommateurs	Systémique
DNEL	Orale	0.44 mg/kg bw/day	Les consommateurs	Systémique
DNEL	Cutanée	0.045 mg/cm ²	Les travailleurs	Locale
DNEL	Cutanée	0.045 mg/cm ²	Les consommateurs	Locale
PNEC	Eau douce	0.0335 mg/l	-	-
PNEC	Eau de mer	0.00335 mg/l	-	-
PNEC	Water	0.0335 mg/l	-	-
PNEC	Sol (agricole)	1.02 mg/kg	-	-
PNEC	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	24 mg/l	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Veiller à ce que toutes les mesures techniques mentionnées dans la section 7 de la FDS soient bien en place.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains: Gants en nitrile. EN 374-1:2003

Protection des yeux: Lunettes de sécurité à protection intégrale. S'assurer qu'une oeillette est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection imperméable.

Environnementaux: Empêcher la pénétration dans les égouts publics ou l'environnement immédiat. Veiller à ce que toutes les mesures techniques mentionnées dans la section 7 de la FDS soient bien en place.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Bleu clair

Odeur: Inodore

Comburant: Non applicable.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RTU ECD {FROM BATCH NO. 0611032}

Page: 6

Solubilité dans l'eau: Miscible en toutes proportions

Densité relative: 1.008

pH: 11.0

9.2. Autres informations

Autres informations: Non applicable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

AMINES, C12-18 (EVEN NUMBERED) - ALKYLDIMETHYL, N-OXIDES

DERMAL	RAT	LD50	> 2,000	mg/kg
--------	-----	------	---------	-------

Ingrédients non classés:

CHLORURE DE DIDÉCYLDIMÉTHYLAMMONIUM

IPR	RAT	LD50	45	mg/kg
ORL	MUS	LD50	268	mg/kg

Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
--------	------	------

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RTU ECD {FROM BATCH NO. 0611032}

Page: 7

Corrosion cutanée/irritation cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque de douleur et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Risque de douleur violente. La vision peut devenir floue. Risque de provoquer des lésions permanentes.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac.

Inhalation: Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

Autres informations: Non applicable.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux:

AMINES, C12-18 (EVEN NUMBERED) - ALKYL DIMETHYL, N-OXIDES

ALGAE	72H ErC50	0.19	mg/l
Daphnia magna	48H EC50	2.4	mg/l
RAINBOW TROUT (Oncorhynchus mykiss)	96H LC50	1.26	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Les agents de surface contenus dans ce produit remplissent les obligations de biodégradabilité exigées par le règlement européen no. 648/2004, relatif aux détergents. Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Absorbé rapidement par la terre. Soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RTU ECD {FROM BATCH NO. 0611032}

Page: 8

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

Opérations de récupération: Récupération des composants utilisés pour réduire la pollution.

Code CED: 16 03 03

Élimination des emballages: Nettoyage à l'eau. Éliminer comme tout déchet industriel ordinaire. Réutilisation possible après décontamination.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Classe de transport: Ce produit n'est pas classé pour le transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Les agents de surface contenus dans ce produit remplissent les obligations de biodégradabilité exigées par le règlement européen no. 648/2004, relatif aux détergents.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: H302: Nocif en cas d'ingestion.

H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.